

DEL/2024/ UR/ 55
ANRU – RUE DE L'ABBE LEMIRE – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'ANRU la MEL a prévu la requalification de l'espace public et l'enfouissement des réseaux de la rue de l'Abbé Lemire.

Dans ce cadre, la Métropole Européenne de Lille met en place une grille de répartition qui régit l'ensemble des participations financières supportées par les 2 partenaires.

En effet, la MEL assurant la maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble des aménagements prévus, il s'avère nécessaire de fixer les règles :

- de paiement des travaux (par la MEL),
- de remboursement des dépenses relevant des compétences habituelles de la ville
- et de versement des subventions (perçues par la MEL, au bénéfice de la Ville)

Est concerné un ensemble de travaux dits « de requalification de l'espace public » correspondant à l'aménagement de la voirie, réseaux et espaces verts.

La présente délibération vient détailler les opérations d'aménagement prévues, le bilan de ce programme à la date de signature et les participations financières de chacune des parties.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'aménagement d'ensemble de la rue Lemire ont été entrepris concernant l'enfouissement des réseaux. Il convient ainsi de délibérer sur la répartition des coûts telle que convenue dans la convention susvisée et repris ci-après.

Cout travaux ville : 91 173€ TTC
 Cout travaux MEL : 123 870€ TTC

Suivant la répartition suivante :

	Participation MEL	Participation de la Commune	
Éclairage public (transfert de MOA)	0,00 €	91 173,00 € TTC	
Réseau basse tension (Fonds de concours)	0,00 €/2	0,00 €	* récupération de la TVA auprès d'ENEDIS
Réseau de télécommunication	123 870,00 € TTC	0,00 €	

Soit une estimation coût ville globale de : 91 173 € TTC

Vu l'avis conforme de la commission urbanisme et travaux du 9 avril 2024,

A l'unanimité,

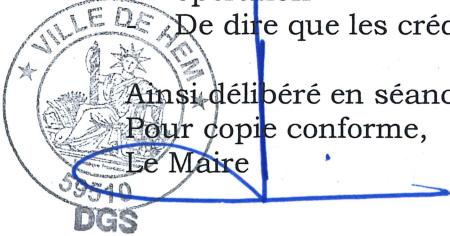
Le conseil municipal décide :

- D'approuver la répartition des frais de travaux d'enfouissement des réseaux
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à cette opération

De dire que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets correspondants

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
 Pour copie conforme,

Le Maire





Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 23 mai,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 15 mai 20024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 30 mai 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Fatima KARRAD, Etienne DELEPAUT, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Thérèse NOCLAIN, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTE EXCUSEE

Eugénie CARBON ayant donné procuration à Barbara RUBIO COQUEMPOT